Nations Unies S/PV.5099



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5099e séance

Lundi 13 décembre 2004, à 10 heures

New York

Président :	M. Baali	(Algérie)
Membres :	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Lucas
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	États-Unis d'Amérique	M. Danforth
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Dumitru
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2004/959)

04-64308 (F)

0464308

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2004/959)

Le Président (*parle en arabe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Iraq une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Sumaida'ie (Iraq) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, M. Ashraf Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Qazi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2004/959).

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Ashraf Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et de S. E. M. John Danforth, représentant des États-Unis, au nom de la force multinationale.

Je donne maintenant la parole à M. Ashraf Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

M. Qazi (*parle en anglais*) : Le rapport dont les membres sont saisis est le deuxième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004). Je suis persuadé que les membres le trouveront suffisamment éloquent. Je me limiterai donc à quelques remarques.

La prochaine élection permettra de déterminer l'efficacité du nouvel ordre politique et du processus de transition en Iraq. Le peuple iraquien n'a pas encore eu l'occasion d'affirmer ses droits politiques par un scrutin. Bien qu'il y ait, de toute évidence, un désir très répandu chez les Iraquiens de participer aux élections, certains segments importants de la population se sentent toujours rejetés ou exclus de la transition politique.

La situation générale en matière de sécurité est demeurée difficile au cours de la période couverte par le rapport. La violence sous toutes ses formes, en grande partie d'une brutalité extrême et d'une nature aveugle, a perturbé une importante partie du pays. Des informations faisant quotidiennement état d'actes d'insurrection, de terrorisme et de criminalité et d'opérations militaires et de sécurité témoignent de la fragilité de la situation. Les principales victimes sont, comme toujours, la population civile.

Nos contacts avec presque tous les secteurs de la société iraquienne nous confortent dans notre conviction qu'une majorité écrasante de la population iraquienne a en horreur cette violence. Les Iraquiens veulent sortir de cette situation par la création d'un gouvernement qui bénéficie d'une manière manifeste de l'assentiment de la majorité de la population. Ce souhait de trouver des solutions politiques aux problèmes politiques est dans l'ensemble partagé par tous les Iraquiens, à l'exception de quelques extrémistes radicaux. La grande majorité, y compris ceux qui ont jusqu'à présent décidé de demeurer à l'écart du processus politique, comprend que les conséquences à long terme de la violence remplissent rarement, si ce n'est jamais, les attentes et sont le plus souvent des obstacles à la réalisation des objectifs souhaités.

Ces trois derniers mois, l'Organisation des Nations Unies a poursuivi activement ses efforts pour entamer un dialogue avec un large éventail d'Iraquiens, y compris ceux qui sont à l'extérieur du courant

politique dominant, afin de comprendre leurs besoins et leurs aspirations et de les encourager à prendre part au processus politique. De la même manière, nous avons continué d'encourager les parties qui composent le Gouvernement intérimaire de l'Iraq à redoubler d'efforts pour tendre la main à la plus grande partie possible de l'opinion iraquienne, dans la mesure où un processus participatif est la meilleure garantie d'une transition réussie.

Mes collègues et moi-même avons essayé de faire comprendre à tous nos interlocuteurs que les élections à venir doivent fournir une plate-forme pour que puissent s'exprimer toutes les composantes de l'opinion politique iraquienne et permettre la représentation appropriée des Iraquiens de toutes origines, qu'elles soient ethniques ou religieuses, ou les membres de la société civile et les indépendants. Il faut reconnaître que le Gouvernement intérimaire a fait des efforts pour tendre la main aux éléments exclus et continue de le faire. Il a besoin de recevoir tous les encouragements possibles pour intensifier ses efforts dans cette voie; le succès de la transition dépend en grande mesure de ces efforts.

Puisque la future Assemblée nationale de transition jouera également le rôle de l'assemblée constituante, elle doit être vue comme suffisamment représentative par toutes les composantes de l'électorat iraquien. De même, pour les éléments de l'opposition qui affirment avoir une base d'appui politique importante, il ne peut y avoir de meilleure occasion d'en faire la preuve qu'en participant aux élections à venir. Par conséquent, il n'y a pas de solution de rechange à une élection nationale participative et couronnée de succès.

Des élections libres et équitables conduites par une commission électorale indépendante n'ont pas fait partie jusqu'à présent de la vie politique iraquienne. C'est pourquoi il est si important qu'en dépit des conditions de sécurité difficiles, les Iraquiens fassent tous les efforts possibles pour saisir cette occasion de participer aux prochaines élections. Ceux qui choisissent de ne pas y participer ou qui cherchent à saper ce processus de transformation ne rendent de service ni à eux-mêmes ni à leur pays. La retenue et le compromis qui ont été démontrés à l'égard de certains groupes d'opposition, et leur décision subséquente d'abandonner la violence et de participer au processus politique, montrent que des solutions de rechange politiques pacifiques sont toujours possibles.

Parallèlement, il est vrai que l'opinion politique reste très polarisée. Parallèlement à l'insistance générale de la Commission électorale indépendante de l'Iraq pour que les élections se déroulent à la date prévue, des appels au boycottage des élections ont été lancés par certains parties. D'autres ont appelé au report des élections pour permettre au temps et aux efforts de réconciliation de panser les blessures provoquées par les faits survenus récemment. Il est impératif que soient déployés tous les efforts possibles pour promouvoir le dialogue, le compromis et la réconciliation entre les Iraquiens afin d'instaurer un environnement plus sûr. Sinon, le processus de transition politique risque véritablement d'être entravé plutôt que facilité.

Une transition réussie sera également facilitée par un engagement régional et international durable aux côtés du Gouvernement intérimaire de l'Iraq et des représentants de tout l'éventail de l'opinion civile et politique iraquienne. La Conférence de Charm el-Cheikh, à la fin novembre, a réuni des acteurs régionaux et internationaux clefs, et la réunion subséquente des ministres de l'intérieur de la région à Téhéran a renforcé le consensus atteint à Charm el-Cheikh. Les communiqués de Charm el-Cheikh et de Téhéran devraient aider à instaurer un environnement régional propice à la transition de l'Iraq. Des efforts d'ouverture politique en Iraq, ainsi qu'une coopération régionale croissante en ce qui concerne l'Iraq, offrent la meilleure perspective d'amélioration du climat politique et de la sécurité et d'une transition couronnée de succès en Iraq.

Je suis optimiste en ce qui concerne la volonté et la capacité du Gouvernement intérimaire et du peuple iraquien de négocier avec succès la transition vers un Iraq uni, démocratique et prospère. En dépit de ses problèmes actuels, l'Iraq possède le capital humain et matériel pour se reconstruire. De plus, l'appui de la communauté internationale à la reconstruction politique et économique de l'Iraq a été réaffirmé à nouveau en octobre à la réunion de Tokyo du Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq. Le Club de Paris a décidé d'alléger de manière importante le fardeau de la dette extérieure iraquienne, et l'on espère que d'autres pays créanciers feront de même. Des ressources importantes ont été utilisées pour atténuer les besoins d'urgence et en matière de réhabilitation, ainsi que pour appuyer les travaux de la Commission électorale indépendante

iraquienne. On peut s'attendre à un appui économique supplémentaire au fur et à mesure que l'Iraq progresse dans sa transition politique.

Le potentiel de l'Iraq demeure son plus sûr espoir de succès. C'est pour cela que l'Organisation des Nations Unies est en Iraq, en dépit des nombreuses contraintes. Nous sommes sensibles aux attentes que le peuple iraquien a placées en l'Organisation des Nations Unies et le resterons. Nous sommes déterminés à ne pas décevoir ces attentes et sommes conscients du rôle important que doit jouer l'Organisation des Nations Unies pour permettre un processus de transition qui réponde aux aspirations du peuple iraquien.

L'année prochaine verra de nombreuses difficultés et possibilités : l'élection d'une Assemblée nationale de transition, un référendum constitutionnel et des élections générales en vertu de la nouvelle Constitution. Il sera d'autant plus important d'avoir un consensus élargi et approfondi au sein de la communauté internationale, en particulier au sein de ce Conseil, en vue d'appuyer les efforts du Secrétaire général et de la MANUI pour appliquer notre mandat au titre de la résolution 1546 (2004), dans la mesure du possible, étant donné les circonstances.

Avec le soutien du Conseil, le Secrétaire général et moi-même sommes déterminés à faire de notre mieux pour contribuer à encourager la paix, la stabilité et le développement dans un Iraq unifié.

M. Danforth (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vais aujourd'hui rendre compte au Conseil de sécurité de la situation en Iraq, conformément à la résolution 1546 (2004). Cet exposé oral résumera le rapport écrit, plus détaillé, que nous publions aujourd'hui.

Tout d'abord, au nom de la force multinationale, je remercie le Secrétaire général et son Représentant spécial de leur rapport, que nous trouvons exhaustif et encourageant. J'exprime également mes remerciements aux membres de l'équipe des Nations Unies qui s'emploient à la préparation des élections en Iraq. Alors que la situation en matière de sécurité en Iraq reste délicate, l'augmentation des effectifs de l'ONU ainsi que son appui accru sont essentiels pour le processus de transition politique en Iraq. La présence de l'ONU est d'une importance capitale pour le succès des élections le 30 janvier prochain et au-delà, et pour le développement économique et la reconstruction.

La force multinationale est constituée de plus de 150 000 membres et personnel d'appui de près de 30 pays. Elle reste en place à l'invitation du Gouvernement iraquien aux fins de contribuer à la sécurité et à la stabilité et d'aider les Iraquiens à bâtir une démocratie. La force multinationale, en conjonction avec le Gouvernement iraquien et les organisations non gouvernementales internationales et nationales, offre une grande aide humanitaire et des ressources de reconstruction très spécialisées. Il est manifeste que la force s'emploie résolument à isoler et à neutraliser ceux qui menacent la sécurité du peuple iraquien. Les membres de la force continuent d'œuvrer courageusement et sans relâche aux côtés de leurs homologues iraquiens pour lutter contre le terrorisme, détruire les armes menaçant la stabilité de l'Iraq, recueillir des renseignements et livrer des combats contre les insurgés et les terroristes. Si ceux qui s'opposent à la paix et à la sécurité sont tenaces, la force multinationale a néanmoins réalisé des progrès en vue de créer des conditions propices à la tenue d'élections libres et démocratiques et à une transition vers la démocratie.

Les unités de la force multinationale qui s'attellent à la reconstruction et à l'accroissement du bien-être de la population remettent en état les ponts, les routes et les voies ferrées. Elles construisent et remettent en état des écoles, des hôpitaux, des bureaux de poste et autres bâtiments publics sur tout le territoire de l'Iraq. Elles prodiguent des soins médicaux et des vaccinations aux civils. Les unités de la force multinationale chargées de la sécurité ont continué de détruire des milliers de tonnes de munitions et de mines qui auraient pu être utilisées par les insurgés pour déstabiliser le Gouvernement.

La résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité se félicite des efforts déployés par le Gouvernement intérimaire de l'Iraq en vue de développer ses propres forces de sécurité. La force multinationale aide à mettre en place cette capacité grâce au recrutement, à la formation, à l'équipement et à l'encadrement des forces de sécurité iraquiennes. Les forces de sécurité iraquiennes, qui comprennent la police, la surveillance des frontières, l'armée, la garde nationale, la force d'intervention, la force chargée des opérations spéciales, les forces aériennes et les forces de défense côtière, comptent actuellement 116 240 personnes formées et équipées, soit près du triple des effectifs présents durant la période couverte par le dernier

exposé. Si les tendances sont favorables, il reste encore beaucoup de travail à faire avant que les forces iraquiennes ne puissent entièrement assumer la responsabilité de la sécurité du pays.

Jusqu'à ce que les forces iraquiennes soient pleinement formées et opérationnelles et que les insurgés cessent de terroriser le pays, la sécurité demeurera une préoccupation majeure. Dans les mois qui se sont écoulés depuis notre dernier exposé au Conseil, nous avons été témoins d'un nombre considérable d'attaques contre la force multinationale et le peuple iraquien, au moyen d'armes de petit calibre, de grenades, de mortiers et d'engins explosifs. Les insurgés ont attaqué des Iraquiens travaillant pour le Gouvernement, ainsi que des travailleurs étrangers, en vue de torpiller le relèvement du pays.

La force multinationale comprend les préoccupations de l'ONU quant à la sûreté de son personnel dévoué et courageux et elle est déterminée à préserver la sécurité du personnel des Nations Unies en Iraq, dont les effectifs sont en progression. Puisque nous assurons cette sécurité, nous appelons instamment l'ONU à accroître son personnel sur le terrain. Un appui supplémentaire de la part de l'ONU est essentiel pour l'avenir de l'Iraq, et notamment pour les élections du mois prochain.

La résolution 1546 (2004) autorise une entité distincte à assurer la sécurité de la présence des Nations Unies en Iraq. En son absence, les soldats des États-Unis ont accompli ce travail. Nous sommes encouragés que plusieurs gouvernements aient récemment confirmé leur intention de contribuer à cette entité de sécurité distincte autorisée par la résolution, et nous espérons que le groupe sera opérationnel d'ici à janvier 2005, à temps pour les élections. L'ONU a également pris des mesures importantes pour assurer la propre sécurité de son personnel, en prévoyant et en formant une importante unité de gardes et en s'occupant en détail de la sécurité de son personnel. La sécurité de la présence des Nations Unies en Iraq restera une question clef pendant un certain temps, et nous appelons instamment les donateurs à intervenir en fournissant des contingents et des ressources financières.

C'est avec beaucoup d'espoir que nous attendons les élections du 30 janvier en Iraq. Ces élections ne constitueront pas la fin d'un processus mais plutôt son début, un pas important dans le développement d'une nation démocratique. Avec persévérance et un attachement inébranlable à cet effort, et un partenariat solide avec le peuple iraquien, la force multinationale et l'ONU, un Iraq libre et démocratique émergera de la tyrannie et du terrorisme qui ont frappé le pays depuis trop longtemps. Cette journée sera un grand jour pour l'Iraq, pour l'ONU et pour le monde.

Une version écrite, plus longue, de ce rapport sera distribuée en tant que document du Conseil.

M. Sumaida'ie (Iraq) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Conseil d'avoir répondu favorablement à ma requête de prendre la parole aujourd'hui devant cet organe. Je note avec satisfaction que c'est la deuxième fois que l'Iraq est invité à prendre la parole à une séance d'information publique portant sur l'actualité iraquienne. C'est à la fois naturel et juste. Je continuerai d'être à la disposition du Conseil quand il délibèrera de questions concernant l'Iraq. Ce dialogue est utile et sera toujours productif.

Le Secrétaire général a présenté au Conseil un rapport complet sur la situation en Iraq et sur la participation de l'ONU. De façon générale, le rapport représente une évaluation équitable et comprend une réaffirmation des valeurs et des objectifs définis dans la résolution du Conseil de sécurité 1546 (2004) et, plus récemment, par la conférence internationale sur l'Iraq tenue à Charm el-Cheikh. Nous sommes d'accord avec l'essentiel du rapport, mais il existe des sections qui exigent une certaine réflexion et des commentaires.

Plusieurs problèmes auxquels l'Iraq est confronté à l'heure actuelle sont plus importants que les élections prévues pour le 30 janvier 2005. La Loi administrative transitoire a mis en place un processus destiné à déboucher sur un système de gouvernement démocratique, avec un équilibre des pouvoirs tel que l'Iraq n'en a jamais connu. Les élections constituent une étape essentielle de ce processus. La raison d'être du Gouvernement intérimaire iraquien est de conduire l'Iraq pendant cette phase du processus politique et d'assurer la tenue des élections. Au cours de l'étape suivante, un Gouvernement iraquien de transition rédigera une constitution permanente et supervisera les prochaines élections, qui devront se tenir, dans le cadre de cette constitution, avant le 15 décembre 2005, après quoi le nouveau Gouvernement entrera en fonctions à la fin de 2005. C'est un calendrier ambitieux, mais les Iraquiens ont besoin d'un gouvernement légitime et

d'un retour à la normale le plus rapidement possible, et c'est ce que désire une large majorité d'entre eux.

Mon gouvernement est évidemment tout à fait conscient et préoccupé de la situation actuelle en matière de sécurité. Mais nous estimons que nous avons une obligation juridique et politique envers le peuple iraquien, une obligation que nous comptons honorer et, dans la mesure du possible, en temps voulu. Du fait que la Loi administrative transitoire et la résolution 1546 (2004) précisent le calendrier des élections et que la grande majorité du peuple iraquien souhaite que les élections aient lieu comme prévu et s'attend à ce que ce soit le cas, les reporter pourrait être perçu comme une concession faite aux terroristes, dont l'objectif est de saboter le processus politique et d'empêcher à jamais que des élections aient lieu.

Le rapport du Secrétaire général fait référence à ceux qui ont appelé à un boycottage des élections. Il déclare aussi :

> « Plusieurs partis et d'autres formations ont annoncé qu'ils appuyaient le projet de tenir les élections comme prévu, mais d'autres ont annoncé qu'ils envisageaient de les boycotter. Cela montre combien il est urgent de réunir un consensus autour de cette importante question dans le cadre plus général de la problématique de la réconciliation nationale. » (*S/2004/959, par. 10*)

À la lecture de ce passage, on pourrait croire que ceux qui appellent à un boycottage des élections sont aussi nombreux que ceux qui souhaitent y participer. C'est loin d'être le cas. De plus, si par le mot consensus on entend unanimité, alors nous nous fixons une tâche impossible. Cela dit, nous sommes pleinement conscients de la nécessité d'une réconciliation nationale, que nous allons promouvoir de manière énergique. Il existe en effet certains groupes et individus qui se sont arrogé le droit de parler au nom de communautés entières au sein de l'Iraq. Or il n'y a aucune raison de croire qu'ils parlent au nom d'un groupement significatif d'Iraquiens. Ils ont, bien entendu, le droit d'avoir leurs opinions. Et tant qu'ils n'ont pas recours à la violence pour les imposer, ils seront encouragés à prendre part au processus politique, au sein duquel ils sont les bienvenus.

Il n'y a aucune raison de croire que les appels au boycottage seront suivis par une partie appréciable de la population iraquienne. Des tentatives de boycottage ont échoué dans d'autres pays en transition vers la démocratie. Il y a peu de chances que l'Iraq soit une exception en la matière. Si on leur en donne l'occasion, un grand nombre d'Iraquiens répondront présents pour prendre part aux premières élections libres de leur vie.

Tout risque pesant sur les élections et leur crédibilité et le fait qu'elles doivent être sans exclusive n'émanera pas tant d'un appel au boycottage que de la campagne de violence et d'intimidation qui cible la population dans son ensemble pour tenter de faire échouer les élections. Le Gouvernement fait tout son possible pour combattre cette campagne de terreur et en réduire au maximum les effets, tout en protégeant le droit de tous les citoyens d'exprimer librement leur volonté. En cela nous allons avoir besoin d'un appui constant de toutes les parties concernées; et nous allons avoir besoin, et nous insistons sur ce point, de l'aide de nos voisins.

Le rapport du Secrétaire général note que la situation en matière de sécurité s'est détériorée dans certains endroits, mais il note aussi qu'il règne un calme relatif dans la plupart des régions de l'Iraq. Il critique indirectement le recours à la force pour déloger les terroristes de Fallouja. Mais il n'offre aucune alternative qui n'ait déjà été essayée pendant des mois, en vain. Le rapport note et loue les efforts déployés par le Gouvernement intérimaire iraquien pour tendre la main aux groupes disposés à dialoguer. Mais malgré tous les efforts de ce type, nous avons assisté à des attaques de plus en plus éhontées et brutales, visant des enfants, des femmes et des hommes iraquiens dans des massacres aveugles. Le Gouvernement intérimaire iraquien a conclu que les personnes responsables de ces atrocités n'étaient pas intéressées par la négociation et que ceux qui participaient à un dialogue avec le Gouvernement étaient incapables de mettre fin à la violence. La stratégie du Gouvernement intérimaire iraquien devait donc être de priver de tout sanctuaire en Iraq les terroristes décidés à détruire le processus de transition. Aucun autre gouvernement responsable n'aurait pu faire quoi que ce soit d'autre.

Les découvertes faites à Fallouja au cours des récentes actions militaires confirment le bien-fondé des décisions du Gouvernement intérimaire iraquien. À Fallouja, nous avons trouvé pas moins de 203 caches d'armes majeures, 11 usines fabriquant des engins explosifs improvisés et trois lieux où étaient massacrés

des prisonniers et otages. Est-ce que le Gouvernement était censé rester les bras croisés tandis que les habitants de Fallouja, le personnel humanitaire étranger et le reste de la population iraquienne étaient soumis à la terreur et assassinés? Sans ordre public il ne peut y avoir de gouvernement, et sans gouvernement il ne peut y avoir que le chaos et davantage de souffrances. J'ai ici une carte montrant les emplacements de tous les lieux auxquels j'ai fait référence. Nous pouvons communiquer des photographies détaillées de ces découvertes à toute personne intéressée.

Les résultats encourageants que le Gouvernement intérimaire iraquien a obtenus suite à son intervention à Nadjaf au début de cette année confirment encore davantage le bien-fondé de sa politique de fermeté. Les habitants de Nadjaf et de Sadr City sont désormais soulagés de voir qu'un calme général règne désormais et que des programmes de reconstruction impliquant les communautés elles-mêmes sont en cours. Le rapport lui-même témoigne de cela.

L'emploi à grande échelle de la force militaire dans une ville ne peut pas être l'option préférée de tout gouvernement responsable ou compatissant. Mais il en va de son devoir, si c'est le seul moyen d'épargner à une nation entière des souffrances plus graves et d'assurer son avenir.

En ce qui concerne la participation de l'ONU pour nous aider à préparer les élections, nous nous félicitons de la décision du Secrétaire général d'augmenter le nombre de spécialistes des élections travaillant en Iraq. Mais, en dépit de cet accroissement, le nombre de spécialistes n'est pas suffisant et nous craignons que cette lacune ne nuise à nos préparatifs pour les élections. Nous nous demandons comment l'ONU peut jouer le « rôle moteur » que lui confie la résolution 1546 (2004) si elle reste largement isolée de la population. L'expression « autant que les circonstances le permettront » ne doit pas devenir un leitmotiv, répété pour justifier une présence insuffisante sur le terrain en Iraq.

Le rapport du Secrétaire général note avec franchise que la majeure partie du travail du Représentant spécial se fait à l'intérieur de la zone internationale, ou à distance, à partir de capitales étrangères, plutôt que là où il est le plus nécessaire, sur l'ensemble du territoire iraquien. Le mode d'interaction préféré avec les responsables iraquiens semble trop souvent être la vidéoconférence ou des appels téléphoniques depuis l'extérieur de l'Iraq (quand ce ne sont pas des lettres qui, invariablement, parviennent à la presse). Nous pensons que non seulement les préparatifs des élections, mais aussi le travail essentiel d'assistance humanitaire et d'aide au développement, peuvent être considérablement améliorés par des contacts directs, en Iraq, entre des responsables de l'ONU et leurs homologues au sein du Gouvernement intérimaire iraquien et dans les provinces. Il y a un manque de personnel de l'ONU même dans le nord et le sud de l'Iraq, malgré les conditions de paix et de stabilité relatives qui prévalent dans ces régions. On espère que des mesures seront prises d'urgence pour renforcer la présence de l'ONU dans ces régions d'Iraq. Il s'agit là d'une question sur laquelle il doit être possible de réaliser des progrès assez rapidement. Par ailleurs, nous demandons instamment que soit nommé dès que possible un remplaçant de l'ancien Représentant spécial adjoint et Coordonnateur de l'aide humanitaire, M. Ross Mountain.

Le Gouvernement intérimaire iraquien salue les efforts du Représentant spécial, M. Ashraf Qazi, sachant quelles sont les contraintes qui régissent son travail.

Personne ne peut oublier le sacrifice tragique et héroïque du personnel de l'ONU le 19 août 2003. Cependant, dans le temps limité qu'il nous reste avant les élections, il est capital que l'ONU renforce sa présence et intensifie ses activités en Iraq.

Pour terminer, nous aimerions réaffirmer que nous sommes d'accord dans l'ensemble avec le rapport du Secrétaire général et que nous apprécions grandement tous les efforts déployés par lui et par ses collègues pour aider l'Iraq. Le rapport du Secrétaire général affirme :

> « Une dynamique qui s'entretiendrait d'elle-même entre un processus politique digne de foi et des conditions de sécurité en voie d'amélioration offre de meilleures chances de réaliser l'objectif que constitue une transition démocratique stable et durable. » (*Ibid., par. 8*)

Nous souscrivons pleinement à cette analyse et nous voudrions y ajouter un troisième élément, à savoir le relèvement de l'économie. Sur tous ces aspects, l'aide de l'ONU et de la communauté internationale est indispensable.

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite les membres du Conseil à prendre part à des consultations officieuses afin de poursuivre le débat sur la question.

La séance est levée à 10 h 40.